

20 février 2013

13.326

**Question Christiane Bertschi**

**Dégâts collatéraux**

Suite à diverses informations, il semblerait que la société Alpiq traverse des turbulences économiques. Quels seront les coûts pour le canton, vu sa participation à travers EOS, en cas de recapitalisation? Et quels seront les effets sur l'approvisionnement électrique, dans un cas de difficultés extrêmes?

Cosignataires: L. Debrot et M. Docourt Ducommun.